Image not found or type unknown

Révision d'un vèhicule d'occasion

Par **buster**, le **18/10/2011** à **06:45**

Bonjour,j'ai acheter un véhicule d'occasion au mois de juin 2011.Le garage a fait un révision du véhicule et ils se sont trompés dans l'huile moteur.Ils m'ont mis de la 10/40 au lieu de la 5/30 car c'est un moteur avec des injecteurs pompe.Là je la dépose au garage pour révision.Suis je en droit de demander la gratuité ou plus.Bien cordialement merci de vos reponses.

Par **mimi493**, le **18/10/2011** à **10:27**

et suite à l'erreur de l'huile, il s'est passé quoi ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés